



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p><u>DATE DE CONVOCATION</u></p> <p>10/11/2022</p> <p><u>AFFICHEE LE :</u></p> <p>10/11/2022</p>
<p><u>NOMBRE DE CONSEILLERS</u></p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRÉSENTS : 25</p> <p>VOTANTS : 26</p>
<p><u>DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS</u></p>

L’an deux mil vingt deux, le 16 novembre , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Chantal HENRY

PROCURATIONS : Gilles SEBIRE à Serge RICCI, Christophe LEGENDRE à Axelle MORINEAU, Annick LECHANGEUR à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'USOM GYMNASTIQUE - PROGRAMME DE PRÉVENTION DES CHUTES

DELIBERATION N° **DELIB-2022-112**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT



L'USOM Gymnastique, dans l'optique de répondre à une demande récurrente des adhérents, met en place à compter d'octobre 2022, des séances spécifiques à la prévention des chutes orientées vers un public sénior.

A travers un programme de 12 semaines sur 3 mois, les bénéficiaires encadrés par une professionnelle diplômée travailleront à garder la forme, garder une autonomie, éviter les chutes, etc.

Afin de financer l'action, l'association sollicite une subvention de fonctionnement de 500 €. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'attribution de cette subvention pour l'année 2022-2023.

Par conséquent,

Après saisine de la commission Sport, culture, lecture publique et événementiel du 25/10/2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros à l'USOM gymnastique pour la mise en œuvre de son programme de prévention des chutes ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	Hélène BURGAT, Bertrand HAVARD

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT